

Protection des données et transparence

Bulletin d'information, n° 10, octobre 2011

Le bureau des préposées à la protection des données et à la transparence (PPDT) vous adresse son bulletin d'information. Son but est d'informer les responsables LIPAD, systèmes d'informations et autres services intéressés par la protection des données et la transparence au sein des institutions publiques et parapubliques du canton de Genève.

Ce bulletin peut être transmis à toute personne intéressée. Pour vous inscrire : ppdt@etat.ge.ch

Séminaires de formation à l'intention des responsables LIPAD

Les préposées organisent 3 à 4 fois par an des séminaires de formation. Le séminaire du 3 novembre prochain est destiné plus particulièrement aux responsables LIPAD des communes.

Toute suggestion de thèmes à aborder lors des rencontres organisées en 2012 peut nous être communiquée par courriel: ppdt@etat.ge.ch

Nos activités

Agrément (vidéosurveillance)

Installation d'un système de vidéosurveillance au Musée Rath :

http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT_Agrement_VS_2011_I_008_Musee%20Rath_2011_10_11_V.pdf

Agrément (protection des données)

Délai de conservation des informations (données personnelles) liées aux surtaxes notifiées par les Transports publics genevois (TPG) :

http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT_Agrement_PD_2011_I_009_TPG_SAP_2011_10_17_V.pdf

Recommandation (protection des données)

Droits des patients : le médecin conserve le dossier médical aussi longtemps qu'il en aura besoin pour prodiguer les soins qu'il estime nécessaires, et tant que le patient n'en demande pas la restitution.

Dans cette dernière hypothèse, ce sont les règles de la protection des données qui s'appliquent et le dossier médical original complet doit être restitué au patient, moyennant signature d'une décharge :

http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT_Recommandation_PD_2011_C_002_R_2011_10_07_anonymise_V.pdf

Publications

Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT)

Guide relatif aux mesures techniques et organisationnelles de la protection des données. Ce guide constitue une introduction aux risques liés à la protection des données dans les systèmes d'information actuels. Il est conçu comme une aide pour la mise en œuvre de mesures adéquates dans le but d'assurer une protection optimale et appropriée des données personnelles. Les thèmes principaux de la protection des données sont présentés sous l'angle des mesures techniques et organisationnelles à mettre en place, comme le chiffrement, l'anonymisation, l'authentification, etc. Il est avant tout destiné aux personnes qui sont en charge des systèmes d'information, techniciens ou non, et qui sont confrontés directement au problème de la gestion des données personnelles :

<http://www.edoeb.admin.ch/dokumentation/00445/00472/00935/index.html?lang=fr>

Karin Frick *Das Zeitalter der Transparenz*. Ed. GDI-Studie Nr. 36 / 2011

Im Zeitalter der Transparenz verwandelt sich alles, was wir tun in Daten – jede Handlung, jedes Gespräch, jede Bewegung, jede Interaktion. Die Daten, die Nutzer erzeugen, sind der Rohstoff und die Währung der Wirtschaft und Gesellschaft von morgen. Die Daten werden genutzt, um zu erforschen, wie Menschen und Märkte funktionieren, um neue Produkte und Dienstleistungen zu entwickeln, um das Leben einfacher und sicherer und schließlich die ganze Welt intelligenter zu machen. Die Studie untersucht, wie die rasant wachsende Datenmenge trotz Sorgen um die Privatsphäre eine neue Qualität entstehen lässt – von Produkten, von Dienstleistungen und von Beziehungen:

<http://www.gdi.ch/de/publikationen/gdi-studien/das-zeitalter-der-transparenz/das-zeitalter-der-transparenz>

Joachim Güntner, *Privatsphäre*,

«Eine Privatsphäre haben heißt: Die Anderen müssen nicht alles von mir wissen». Cet essai, en allemand, se commande gratuitement sur ce lien http://www.vontobel-stiftung.ch/de/publikationen_bestellen

Jean A. Mirimanoff *La médiation dans l'ordre juridique suisse*

Une justice durable à l'écoute du troisième millénaire, Ed Helbing Lichtenbahn, 2011

<http://www.helbing-shop.ch/fr/buch.php?bid=145324&nr=45999>

Actualités de la CNIL- Commission nationale de l'informatique et des libertés (France)

Professionnels de santé : un guide pour mieux comprendre les enjeux de la protection des données. Les acteurs de la santé sont amenés à mettre en place ou à utiliser un nombre croissant de fichiers informatisés. Parce qu'elles relèvent de l'intimité et de la vie privée des patients, les informations contenues dans ces fichiers doivent faire l'objet d'une protection renforcée. Le guide des professionnels de santé fait le point sur les droits et les obligations prévues par la loi informatique et libertés.

<http://www.cnil.fr/nc/la-cnil/actu-cnil/article/article/professionnels-de-sante-un-guide-pour-mieux-comprendre-les-enjeux-de-la-protection-des-donnees>

Global Right to Information Rating

Le 28 septembre dernier, lors de la Journée internationale du droit à l'information «International Right to know Day », a été publiée la première analyse détaillée du cadre légal du droit à l'information dans 89 pays du monde.

Le résultat pour la Suisse (en anglais) : <http://www.rti-rating.org/xls/Switzerland%20F.xls>

Les résultats globaux : <http://www.rti-rating.org/results.html>

La méthode d'analyse : <http://www.rti-rating.org/methodology.html>

Conférences, formations et séminaires

Institut de recherche et de documentation pédagogique

Journée de formation « école et protection des données personnelles », avec la participation des préposés genevois et neuchâtelois à la protection des données et à la transparence Neuchâtel, 16 novembre 2011 de 8h45 à 16h30. Renseignements et inscription :

Franca.ArmiCholley@irdp.ch

L'observatoire technologique - les 21èmes journées de rencontre

Les nouveaux modèles : Les technologies de l'information et de la communication se retrouvent au cœur d'un nombre croissant des activités qui régissent l'évolution de notre société, tant au niveau des individus que des organisations. Le changement de paradigme sans précédent auquel elles nous confrontent trouve son origine dans la nature numérique de l'information alliée à la mise en réseau des contenus et des personnes.

Genève, vendredi 25 novembre à 14 heures : <http://www.amiando.com/JR2011.html>

Datenschutz-Forum

Cloud Computing - Sicherheit und Datenschutz. Cloud Computing bietet viele Chancen. Aber der Datenschutz und die IT-Security dürfen nicht in der Cloud verschwinden! Wir beleuchten die Seite der IT-Sicherheit beim Cloud Computing und die Frage, ob und wer bei Datenschutzpannen in der Cloud zur haftet.

Zürich, 22. November 2011 - 17:00 - 19:00 : <http://www.datenschutz-forum.ch/vorabendveranstaltungen/cloud-computing-%E2%80%93-sicherheit-und-datenschutz>

Universität St. Gallen

Datenschutz im Arbeits-, Versicherungs- und Sozialbereich: Aktuelle Herausforderungen. Mit Datenschutz sollen die Personen vor missbräuchlicher Verwendung ihrer Personendaten geschützt werden; Datenschutz ist deshalb in erster Linie Persönlichkeitsschutz. Im Rahmen dieser Tagung wird der Stand der Datenschutzgesetzgebung und der relevanten Probleme aus rechtspolitischer und praktischer Sicht reflektiert und es wird auf einige besonders aktuelle und brisante Themen vertieft eingegangen. Eine kritische Tagungsbeobachterin wird am Schluss der Tagung Überlegungen zu den Referaten vermitteln. Es ist also Gewähr geboten für eine intensive, praktisch relevante und zugleich fundierte Tagung.

Luzern, Dienstag, 29. November 2011

<http://www.irp.unisg.ch/org/irp/web.nsf/wwwPubInhalteGer/Datenschutz+im+Arbeits-+Versicherungs-+und+Sozialbereich:+Aktuelle+Herausforderungen?opendocument>

Nos collaborations en réseau

Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (Fribourg)

Nous saluons l'édition, par la préposée à la protection des données et la préposée à la transparence, d'une lettre d'actualité, dont le premier numéro est paru au début de ce mois :

http://www.fr.ch/atprd/fr/pub/publications/protection_donnees/newsletter.htm

PRIVATIM (association suisse des préposés à la protection des données)

Assemblée générale, automne 2011, 15 novembre à Berne

Association Francophone des Autorités de Protection des Données Personnelles (AFAPDP)

La première rencontre régionale sur la protection des données personnelles et de la vie privée organisée en Afrique s'est tenue à Dakar en septembre dernier. La rencontre de Dakar a permis de réunir près de 150 personnes, représentant 11 états africains (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Niger, République centrafricaine, Sénégal et Tunisie). Sept d'entre eux sont d'ores et déjà dotés de lois informatique et libertés : le Burkina Faso, le Bénin, le Maroc, la Tunisie, Maurice, le Sénégal, ainsi que le Gabon. Pour plus d'informations, lire le compte-rendu de la CNIL :

<http://www.cnil.fr/la-cnil/actu-cnil/article/article/la-cnil-presente-a-dakar-pour-accompagner-les-mutations-politiques-et-economiques-des-pays-africa>

Commission nationale de l'informatique et des libertés - CNIL (France)

Mme Isabelle FALQUE-PIERROTIN a été élue présidente de la CNIL, en lieu et place de M. Alex Türk, démissionnaire, en date du 21 septembre dernier. Elle a présenté tout récemment ses priorités :

<http://www.cnil.fr/la-cnil/actu-cnil/article/article/isabelle-falque-pierrotin-presente-ses-priorites-pour-la-cnil/>

« *Cloud computing* » : la CNIL engage le débat. Le marché de l'informatique délocalisée représente un enjeu économique majeur. Le succès de son développement repose notamment sur les garanties apportées en matière de protection des données personnelles. Afin d'envisager toutes les solutions juridiques et techniques permettant de garantir un haut niveau de protection de ces données, la CNIL lance du 17 octobre au 17 novembre 2011 une consultation auprès des professionnels

[http://www.cnil.fr/la-cnil/actu-cnil/article/article/cloud-computing-la-cnil-engage-le-debat?tx_ttnews\[backPid\]=2&cHash=3e6a41303d](http://www.cnil.fr/la-cnil/actu-cnil/article/article/cloud-computing-la-cnil-engage-le-debat?tx_ttnews[backPid]=2&cHash=3e6a41303d)

Important

Cette lettre d'information n'est pas un groupe de discussion. Nous ne transmettons à personne les adresses ni ne les utiliserons à des fins commerciales.

Si vous désirez donner des informations pour un prochain numéro, envoyez un message avec une référence internet à : ppdt@etat.ge.ch

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, vous pouvez vous désinscrire de cette liste de distribution en écrivant à : ppdt@etat.ge.ch

<http://www.ge.ch/ppdt>